

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 051-265109744-20240325-DI2024_12-DE



Arrondissement
d'Épernay

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à 18 heures,

Date des Convocations :
18/03/2024

Nb membres en
exercice : 25

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Sézanne Sud-Ouest Marnais, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances sous la présidence de Mme Dany CARTON, Vice-présidente.

Présents : 14

Étaient présents :

Mesdames BRUN, CARTON, CHARPENTIER, DUPONT, HENNEBO, JACOPE,
LEFRANC, LEPONT, RICHARD, ROUSSEAU.
Messieurs BARCELO, MARTIN, PARIS et VALENTIN.

Votants : 15

Étaient absents et excusés :

Mesdames CASTEX (pouvoir à Mme CARTON), DAVIN, DOUCET, FERREIRA,
LEGRAS, ORBLIN-PAGE.
Messieurs BENOIST, CACCIA, LAURENT, PERRIN et PINARD.

Madame Myriam TINTURIER, directrice, est secrétaire de séance.

OBJET : Budget primitif 2024

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article R.123-20,
Considérant la teneur du débat d'orientations budgétaires lors du Conseil d'administration du
15 février 2024,
Considérant le projet du budget primitif 2024 présenté par la Vice-Présidente et notamment l'examen
des différents chapitres en dépenses et en recettes,

**Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, arrête comme suit le budget
primitif pour l'année 2024 :**

Dépenses de Fonctionnement : 2 314 070,06 €

Recettes de Fonctionnement : 2 314 070,06 €

Dépenses d'Investissement : 95 503,56 €

Recettes d'Investissement : 95 503,56 €

Fait et délibéré à Sézanne, le lundi vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre, pour être publié ou notifié
en vertu de la loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des
départements et des régions, modifiées par la loi 82-623 du 22 juillet 1982.

Pour le Président du CIAS,
La Vice-Présidente,

Dany CARTON

